

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 novembre 2020

Compte rendu des Décisions et des MAPA

ORDRE DU JOUR

FINANCES

Délibérations groupées

- 1) Dépenses irrécouvrables – Annulation de créances - service de l'eau - 56,57€
- 2) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dette- Service de l'Eau- 57,71 €
- 3) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dette- Service de l'Eau- 79,88 €
- 4) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dette- Service de l'Eau- 81,62 €
- 5) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dette- Service de l'Eau- 379,11 €
- 6) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dette- Budget Principal- 1,19 €
- 7) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dettes - budget principal – 632,97€
- 8) Dépenses irrécouvrables- Effacement de dettes - budget principal – 110,00€

Délibérations non groupées

- 9) Budget principal : décision modificative n°2
- 10) Budget annexe service de l'eau : Décision modificative n°1

ENFANCE - JEUNESSE

- 11) Rapport d'activités du syndicat intercommunal du secteur scolaire de Langon

URBANISME – PROJET DE VILLE

- 12) Candidature à l'appel à Manifestation d'intérêt de la Région Nouvelle Aquitaine « revitalisation centre-ville »
- 13) candidature au titre « ville amie des enfants » de l'UNICEF
- 14) Bail emphytéotique local Les Arcades – Autorisation de signature
- 15) Renouvellement du bail emphytéotique avec l'AGREA – annule et remplace la délibération du 18 décembre 2018
- 16) Dénomination de la voie créée dans le cadre de l'opération de Domofrance réalisée sur les parcelles AH 416 , AH 417, AH419 , AH 501, AH 503 et AH 505

SERVICE DE L'EAU

- 17) Communication du Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public service de l'eau

SOLIDARITE – PROXIMITE – VIE ASSOCIATIVE

- 18) Convention de partenariat entre le conseil départemental de la Gironde, la commune de Langon et le centre communal d'action sociale de Langon
- 19) Charte d'engagements réciproques entre les associations et la ville de Langon
- 20) Octroi d'une subvention d'un montant de 400 € à la Fédération des sociétés

COMMUNICATIONS

- ⇒ Ressources humaines ; lignes directrices de gestion
- ⇒ Sécurité
- ⇒ Situation sanitaire
- ⇒ Informations données par les Adjoints au Maire